



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 mars 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 décembre 2005

**Cession à l'OPAC Sud Deux-Sèvres de propriétés non bâties  
appartenant à la Ville de Niort dans le cadre du projet ORU  
(Opération de Renouvellement Urbain)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2006**

DELIBERATION D20060061

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Cession à l'OPAC Sud Deux-Sèvres de propriétés non bâties  
appartenant à la Ville de Niort dans le cadre du projet ORU  
(Opération de Renouvellement Urbain)**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Projet ORU de la Ville de NIORT (Opération de Renouvellement Urbain) prévoit de démolir 317 logements dans 7 immeubles ou parties d'immeubles, propriétés de l'OPAC Sud Deux Sèvres.

La reconstitution du parc de logements démolis (1 pour 1), pour l'essentiel à l'extérieur des quartiers Clou Bouchet et Tour Chabot-Gavacherie, amènera l'OPAC à réaliser des programmes de construction de logements neufs et des réhabilitations de patrimoine existant.

Ces opérations sont planifiées dans le temps et doivent bien entendu anticiper non seulement les démolitions des immeubles mais aussi prendre en compte les délais de relogement des familles.

Dans cet objectif et conformément au tableau de bord et aux matrices financières jointes dans le document ANRU déposé auprès des services de l'Etat le 16 septembre 2005, je vous propose la cession des terrains suivants à l'OPAC au prix estimé par le service du domaine.

Section	Numéros	Superficie	Lieu	Estimation du Domaine
CY	405, 427, 439 et 474	573 m <sup>2</sup> , 2420 m <sup>2</sup> , 2016 m <sup>2</sup> et 108 m <sup>2</sup>	Chantelauze - Les basses perches	61 400 €
HN	492	4786 m <sup>2</sup>	57, rue Chiron Courtinet	50 923,04 €
<b>TOTAL</b>				<b>112.323,04€</b>

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à l'OPAC Sud Deux-Sèvres les terrains cités ci-dessus au prix fixé par le service du domaine; pour un montant total de 112.323,04

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir dont les frais sont à la charge de l'acquéreur.

La recette sera imputée au chapitre 77 – sous-chapitre 711 – compte nature 775 du budget.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)